

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 REGION DU CENTRE

 DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

 COMMUNE DE DZENG



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 CENTER REGION

 NYONG AND SO'O DIVISION

 DZENG COUNCIL

DECISION N° 0008 / D/C-DZENG/SG/2024 DU 19/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE DZENG VILLE, DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.
MAÎTRE D'OUVRAGE**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
- Vu Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu Le dossier d'appel d'offres National ouvert n°008 /AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 19/02/2024 pour les travaux d'aménagement du stade municipal de Dzeng ville, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre;
- Vu La proposition d'attribution n°011/L/CIPM-DZENG/ 2024 du 03/05/2024 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu L'arrêté N°000148/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA. au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu les nécessités de service :

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National Ouvert N°008 /AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 19/02/2024 pour les travaux d'aménagement du stade municipal de Dzeng ville, dans la Commune de Dzeng, département du Nyong et So'o, Région du Centre

Est attribuée à **ETS ARIEL ET FRERES BP. Yaoundé Téléphone 699321554**

pour un montant TTC de **24 402 815 FCFA (Vingt Quatre Millions Quatre Cent Deux Mille Huit Cent Quinze Francs CFA) TTC** pour une durée de **Quatre (04) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- Préfet/NS
- ARMP
- MINFI
- MINSEP ;
- MINMAP N/S
- Président-CIPM
- Intéressé
- Archives

